Rapport annuel 2018



Jonathan Robert - Photographe

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.



PhenixDrone imagerie aérienne

TABLE DES MATIÈRES

Mot président	5
Mot du directeur général	6
Faits saillants 2018	7
La Communauté	9
Aménagement du territoire	10
Transport et mobilité durable	13
Environnement	17
Gestion des matières résiduelles	19
Gestion intégrée du Saint-Laurent	21
Activités agricoles et agroalimentaires	23
Géomatique et statistiques	25
Les comités	26
Les municipalités du territoire	28
Les états financiers	29


Jonathan Robert – Photographe



Mot du président

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le *Rapport annuel 2018 de la Communauté métropolitaine de Québec*.

Le début de l'année 2018 a été marqué par un jugement sur le *Règlement de contrôle intérimaire 2016* qui mettait en péril les mesures adoptées pour assurer la protection des sources d'eau. En dépit de ce jugement, les nouveaux élus ont fait preuve d'une grande ouverture. Cette collaboration nous a amenés à nous surpasser avec la signature d'une entente ralliant l'ensemble des municipalités de la couronne nord.

La protection des sources d'eau de notre territoire demeure un enjeu régional prioritaire et tous les élus se sont entendus pour poursuivre les démarches de concertation et de collaboration. Au cours des prochaines années, nous travaillerons donc à la définition d'une *Vision métropolitaine de l'eau* ralliant tous les partenaires autour de cette ressource essentielle au maintien et au développement de milieux de vie de qualité.

Par ailleurs, l'année 2018 constituait la sixième année d'entrée en vigueur du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)*. Cette nécessaire planification est le fruit d'un important travail consensuel entre les 28 élus de la CMQ et d'une vaste consultation auprès de la population. Un deuxième rapport de suivi du PMAD est venu confirmer cette volonté commune du milieu municipal, des partenaires et de la Communauté de mieux structurer notre territoire, de le rendre plus attrayant et d'en assurer la durabilité.

À nouveau cette année, nous avons pu apprécier la qualité et la pertinence des projets mis en place grâce à la *Trame verte et bleue métropolitaine*. Afin de poursuivre ce partenariat, le conseil de la CMQ a transmis une proposition au gouvernement du Québec afin de renouveler cette entente qui contribue indéniablement au rayonnement et à la qualité de vie exceptionnelle de notre région métropolitaine.

En terminant, je tiens à remercier chacun des membres du conseil de la CMQ pour leurs efforts et leur engagement dans tous les mandats confiés. Grâce à cette coopération, notre région devient mieux structurée, plus attirante et durable.

Régis Labeaume
Président



Mot du directeur général

L'année 2018 a été bien remplie, vous pourrez le constater à la lecture de ces pages. Tout d'abord, notre équipe s'est agrandie avec l'ajout de deux nouveaux mandats, soit l'*Actualisation de la cartographie des zones inondables* et l'*Alliance pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale*. Également, nous avons procédé à la création d'une direction de l'Environnement afin de concentrer toute l'attention requise à cet enjeu fondamental.

Principal outil de planification métropolitaine, les travaux de révision du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)* se sont poursuivis. Les axes et les grands enjeux soulevés par notre conseil ont été présentés lors de rencontres avec les villes et les MRC. Nous entendons renforcer la concertation avec nos partenaires afin que la révision de cette planification d'envergure reflète bien les préoccupations et les spécificités régionales.

Le grand projet de la *Trame verte et bleue métropolitaine* a avancé considérablement au cours de l'année 2018. D'une part, les projets municipaux ont grandement progressé et ceux qui ne sont pas complétés se termineront au cours de l'année 2019. D'autre part, le projet mené par la CMQ a donné lieu à de multiples démarches et est allé bien au-delà d'une seule planification.

Par ailleurs, nous avons aussi mené plusieurs études en lien avec nos principaux mandats en environnement, en aménagement du territoire et en transport et mobilité durable. Plusieurs de ces études sont publiées sur notre nouveau site Internet qui se présente comme une source d'information pertinente et complète afin d'en apprendre davantage sur notre territoire.

En juin, la CMQ eu le plaisir d'annoncer une entente avec la Fondation de la faune du Québec pour le *Volet rives du Saint-Laurent du programme AGIR pour la faune*. Ce programme accorde une aide financière aux organismes souhaitant réaliser des projets de conservation, de restauration ou de mise en valeur des milieux naturels caractérisant le fleuve Saint-Laurent.

Ce n'est qu'un aperçu des projets réalisés ou en cours qui démontrent tout le dynamisme et la volonté de la Communauté métropolitaine de Québec. Je vous invite à poursuivre votre lecture afin de connaître le portrait complet de nos réalisations. En mon nom et celui de mon équipe, je ne peux passer sous silence l'apport de nos élus et de nos partenaires qui contribuent, par leur temps et leur expertise, à la réalisation de ces nombreux projets.

Robert Masson
Directeur général et trésorier

Faits saillants 2018

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dépôt du *Rapport de suivi et de mise en œuvre du PMAD 2018*.

Conclusion d'une entente dans le cadre du *Règlement de contrôle intérimaire 2016-74*.

Poursuite des travaux dans le cadre de la *Trame verte et bleue métropolitaine.*

TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

Élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de mobilité durable destiné aux générateurs de déplacements localisés sur le territoire de la CMQ.

Réalisation d'un projet de recherche sur l'*Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la CMQ.*

ENVIRONNEMENT

Réalisation de portraits des bassins versants des prises d'eau municipales de surface.

Dépôt du *Rapport de caractérisation de l'eau des puits privés des bassins versants des prises d'eau municipales situées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency.*

Documentation des *Perspectives économiques sur la vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable du territoire de la CMQ.*

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Tenue d'un atelier de maillage, en formule déjeuner d'affaires, destiné aux entrepreneurs intéressés à en apprendre davantage sur l'économie circulaire et désirant trouver des stratégies pour optimiser l'utilisation des ressources.

Mise en place d'un projet pilote sur la récupération dans les écoles primaires et secondaires.

GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT

Réalisation d'un projet visant à réduire la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion associées aux changements climatiques pour les communautés riveraines du tronçon fluvial du Saint-Laurent.

Signature d'une entente de partenariat entre la CMQ et la Fondation de la faune du Québec dans le *Volet rives du Saint-Laurent du programme AGIR pour la faune*.

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Production d'un *Atlas des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.*

Poursuite du *Programme d'aide financière aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics, aux marchés de Noël et aux activités d'autocueillette ou de vente de produits agricoles à la ferme.*



Place éphémère - Ville de Québec

La Communauté

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est créée en 2002 dans une volonté de planifier et coordonner le développement des 28 municipalités de son territoire et, ainsi, améliorer la qualité de vie des 806 336 personnes qui y habitent. Son territoire couvre 3 340 km^2 en territoire municipalisé et près 9 500 km^2 en y ajoutant les territoires non organisés.

Dès lors, certaines compétences légales lui sont conférées, dont l'élaboration et la mise en œuvre du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire (PMAD)*, du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)*, du partage de la croissance de l'assiette foncière et du transport en commun métropolitain.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a octroyé, en mars 2018, une aide financière de 3,5 M$ à la Communauté pour actualiser la cartographie des zones inondables de son territoire. Ces travaux ont été amorcés et se poursuivront au cours des deux prochaines années. D'autre part, la Communauté a procédé à la création d'une direction de l'Environnement lui permettant ainsi d'arrimer ses forces sur cet enjeu fondamental.

La CMQ continue de coordonner la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ) qui mobilise les intervenants régionaux dans leurs actions afin de mettre en oeuvre le Plan d'action régional 2017.

À la demande du Forum des élus de la Capitale-Nationale, la Communauté gère l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019*. Cette entente découle de la *Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2025*, adoptée par le Forum des élus.

Enfin, une entente de 4,2 M$ a également été conclue en décembre pour la gestion du *Fonds québécois d'initiatives sociales* dans le cadre des Alliances pour la solidarité. D'une durée de cinq ans, cette entente vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en développant une stratégie globale en concertation avec les acteurs du milieu.



L'aménagement du territoire

La CMQ intervient en aménagement du territoire, notamment en vertu du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)*. Entrée en vigueur en 2012, cette planification intitulée Bâtir 2031 a pour objectif de doter la région métropolitaine de Québec d'une vision d'ensemble de l'aménagement et du développement de notre territoire afin d'assurer sa croissance, sa compétitivité et son attractivité.

Révision du PMAD

En 2018, les travaux ont continué pour la révision quinquennale de cette planification d'envergure. Les axes et les grands enjeux, soulevés par le conseil de la CMQ, ont été présentés lors de rencontres avec les villes et les MRC. La Communauté entend poursuivre ses démarches de concertation tout au long de ce processus qui se terminera le 31 décembre 2020.

Rapport de suivi et mise en œuvre du PMAD

En décembre, le conseil de la CMQ adoptait le deuxième rapport de suivi et de mise en œuvre du PMAD. Malgré une courte période d'application, l'examen des six premières années a permis de confirmer la volonté de la Communauté de mieux structurer son territoire, de le rendre plus attirant et d'assurer sa durabilité par la sensibilisation, la concertation et la recherche. Cette période aura également permis aux MRC et aux municipalités de s'approprier les priorités, les stratégies et les objectifs inscrits au PMAD.

Règlement de contrôle intérimaire

Tout au long de l'année, plusieurs rencontres ont été tenues entre la Communauté, les élus et les représentants des municipalités concernées par le jugement rendu sur le *Règlement de contrôle intérimaire 2016-74* et ses modifications. Ces échanges ont permis la conclusion, en mars 2019, d'une entente profitable pour tous.

Émission d'avis portant sur l'aménagement du territoire

Le pouvoir légal octroyé à la CMQ d'émettre des avis auprès de ses municipalités découle de la volonté du gouvernement du Québec d'assurer une cohérence dans l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Québec.

En vertu de ce pouvoir, le conseil de la CMQ s'est prononcé à vingt reprises sur la conformité au PMAD des règlements de modifications des schémas d'aménagement de ses municipalités, au cours de l'année 2018. Ces avis permettent à la CMQ d'assurer l'intégration des stratégies inscrites au PMAD dans les schémas locaux d'aménagement.

La CMQ émet également, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), des avis sur les modifications aux schémas d'aménagement des MRC qui lui sont contiguës. Dix avis ont ainsi fait l'objet de résolutions de la part du comité exécutif. Cette disposition de la loi permet d'informer le ministre sur les effets appréhendés dans les choix d'aménagement et de développement retenus par les municipalités hors CMQ.

Enfin, le conseil a été appelé à émettre trois avis découlant de demandes formulées auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Trame verte et bleue

Depuis 2013, la CMQ coordonne la mise en place de la *Trame verte et bleue métropolitaine (TVB)* à la suite d'un partenariat conclu avec le gouvernement du Québec. Cette entente vise la valorisation d'espaces naturels et récréotouristiques d'intérêt métropolitain.

Par cette entente, le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la CMQ se sont engagés à financer des projets d'envergure métropolitaine. Ce partenariat financier repose sur des contributions de l'ordre de 10 M$ de la part du gouvernement du Québec et de 5 M$ de la part de la CMQ. À terme, ce sont 32 M$ qui seront investis dans la réalisation de douze projets : 5 dans l'Agglomération de Québec, 4 dans la Ville de Lévis, 1 dans la MRC de La Jacques-Cartier et 2 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. L'entente, devant initialement échoir en 2017, a été prolongée et nécessite maintenant que les projets soient complétés avant la fin de l'année 2019.

Un treizième projet, réalisé par la CMQ, permet d'élaborer une planification d'ensemble de la Trame verte et bleue intégrant les projets financés dans une vision structurante. En parallèle, la planification de la Trame verte et bleue s'est poursuivie avec les planifications sectorielles du *Parcours du fleuve* et des *Coulées vertes et bleues*.

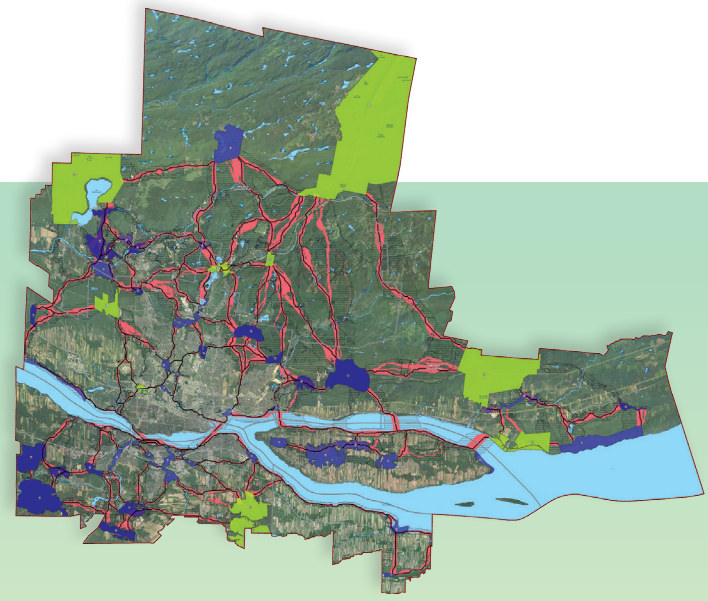
En mars 2018, le conseil de la CMQ a transmis une proposition de partenariat au ministère pour ajouter une deuxième phase au protocole d'entente. La CMQ souhaite vivement poursuivre ce partenariat mobilisateur et riche en retombées économiques, sociales et environnementales, et contribuant au rayonnement du territoire métropolitain.

Suivi de l'avancement des plans sectoriels

L'année 2018 a donné lieu à plusieurs démarches d'importance. Également, deux études ont permis d'améliorer la connaissance de notre territoire concernant les milieux naturels : l'*Analyse de la connectivité écologique du territoire de la CMQ et de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ)* et l'*Analyse de la valeur économique du capital naturel du territoire de la CMQ et de la TCRQ*.

Analyse de la connectivité écologique du territoire de la CMQ et de la TCRQ

Cette étude, complétée en septembre 2018, a été réalisée dans le but de mieux connaître le degré de connectivité écologique du territoire. La connectivité écologique réfère au degré de connexion entre les divers milieux naturels au sein d'un territoire, en ce qui concerne leurs composantes, leur répartition spatiale et leurs fonctions écologiques. Au total, 55 pôles de connectivité ainsi que 40 corridors écologiques ont été identifiés. Ces données pourront être intégrées à la planification de la Trame verte et bleue métropolitaine et être utilisées en complément d'autres données et outils de planification du territoire. Les résultats de cette étude sont disponibles sur la carte interactive *Géosuite* de la CMQ, où il est possible de cliquer sur chaque corridor afin de visionner la fiche descriptive correspondante, en plus d'une fiche technique résumant la méthodologie de l'étude.



Identification et caractérisation des corridors écologiques sur le territoire de la CMQ et de la TCRQ

Analyse de la valeur économique du capital naturel du territoire de la CMQ et de la TCRQ

L'objectif de cette étude est de faire connaître les services écologiques du capital naturel du territoire ainsi que de fournir une évaluation de leur valeur économique. Cette valeur est estimée par le truchement des services écosystémiques qu'ils génèrent (par exemple la régulation du climat, la prévention d'inondations, le contrôle de l'érosion, la pollinisation ou le récréotourisme). Une seconde étape consiste à identifier les services écosystémiques qui ont le plus de potentiel pour intégrer l'action publique dans la région. Cette étude sera disponible en 2019.

Élaboration de la planification sectorielle du Parcours du fleuve

L'année 2018 aura permis de poursuivre l'élaboration de la vision pour le *Parcours du fleuve* à la suite de la journée de réflexion, tenue en décembre 2017, en collaboration avec la TCRQ. Cette journée a réuni plus de 50 participants issus du milieu municipal, environnemental, récréatif, touristique et d'associations d'utilisateurs afin de favoriser des échanges constructifs et de dégager des idées pouvant orienter cette vision. Ainsi, les grands thèmes fondateurs suivants ont été retenus : la recherche de projets inspirants et de référents, l'identification d'axes d'intervention, l'élaboration des propositions du plan d'ensemble et sa présentation au comité de suivi.

Les paysages

En novembre, la CMQ a reconduit son engagement dans l'*Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la région de la Capitale-Nationale 2019-2022* par une participation financière de 10 000 $. Outre la CMQ, cette Entente réunit les MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf et L'Île-d'Orléans, ainsi que Développement Côte-de-Beaupré et l'Association touristique de Charlevoix comme partenaires.

Effective depuis 2016, la dernière Entente, prenant fin au 31 mars 2019, a permis de réaliser 15 projets sur l'ensemble du territoire des MRC signataires. Au total, près de 125 000 $ ont été investis.

15 projets

125 000 $ investis

Trame verte et bleue métropolitaine
État des dépenses par projet 2013 à 2017, 2018 et prévision 2019

PROJETS	2013-2017	2018	PRÉVISION 2019
Parc linéaire de la rivière du Berger	840 073 $	704 220 $	1 055 225 $
Parc linéaire de la rivière Beauport	1 964 138 $	182 759 $	2 012 000 $
Parc naturel du Mont-Bélair	1 869 529 $	936 552 $	2 200 000 $
Base de plein air de Sainte-Foy	373 054 $	1 378 777 $	6 441 342 $
Parc riverain du Château-d'Eau	- $	150 000 $	550 000 $
TOTAL QUÉBEC	**5 046 794 $**	**3 352 308 $**	**12 258 567 $**
Parc régional de la Pointe-De la Martinière	555 542 $	349 148 $	789 152 $
Parc des Chutes-de-la-Chaudière	242 252 $	28 000 $	333 748 $
Parc de la rivière Etchemin	3 247 971 $	- $	527 029 $
La Grande plée Bleue	760 000 $	- $	- $
TOTAL LÉVIS	**4 805 765 $**	**377 148 $**	**1 649 929 $**
Raccordement du Chemin de la Liseuse et de la Vélopiste JCP	58 134 $	368 035 $	490 000 $
TOTAL MRC DE LA JACQUES-CARTIER	**58 134 $**	**368 035 $**	**490 000 $**
Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré	849 361 $	250 000 $	500 000 $
Parc riverain à L'Ange-Gardien	1 551 347 $	- $	- $
TOTAL MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	**2 400 708 $**	**250 000 $**	**500 000 $**
TOTAL	**12 311 401 $**	**4 347 491 $**	**14 898 496 $**
		GRAND TOTAL	**31 557 388 $**

Transport et mobilité durable

Titre de transport métropolitain

La CMQ s'implique depuis plus de quinze ans dans le transport des personnes par un appui financier au laissez-passer métropolitain de transport en commun, lequel permet aux utilisateurs de plus d'un réseau sur le territoire de se déplacer avec un seul laissez-passer mensuel.

L'évolution constante des ventes des titres de transport métropolitains témoigne du succès de cette formule qui incite à recourir au transport en commun.

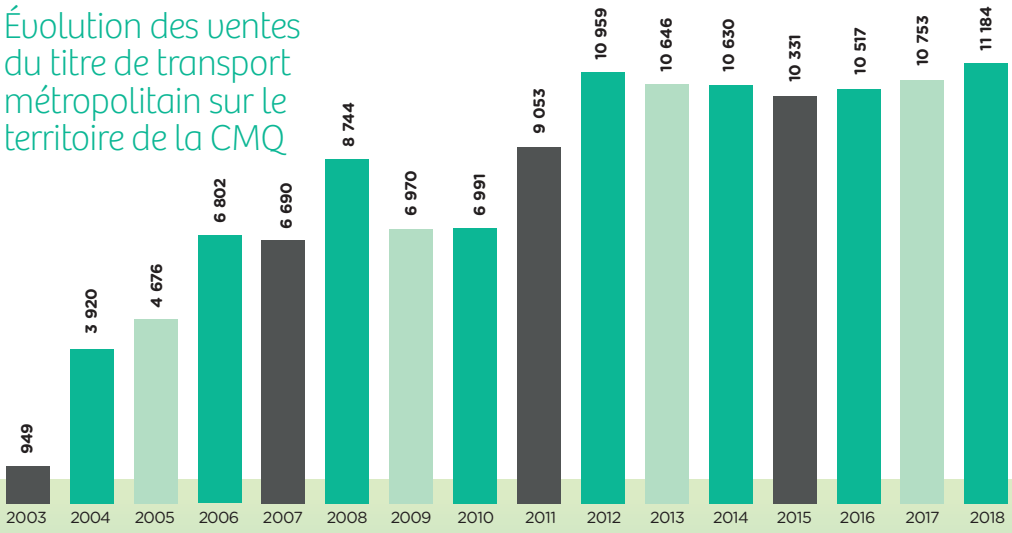
Plans de gestion de déplacements en entreprises

Conformément aux orientations du PMAD en matière de mobilité durable, la CMQ a renouvelé et bonifié l'aide financière accordée au centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain – Mobili-T. Cet organisme conçoit des plans de gestion des déplacements permettant aux employeurs de la région de mettre en place des mesures efficaces pour orienter leurs employés vers des choix de transport durables sur leurs trajets domicile-travail.

Guide des bonnes pratiques en mobilité durable

En mars 2018, la Communauté a octroyé un mandat pour la réalisation d'un guide de bonnes pratiques en matière de mobilité durable destiné aux générateurs de déplacements localisés sur son territoire. Ce guide vise notamment à recenser l'ensemble des bonnes pratiques et mesures mises en place par les employeurs pour favoriser la mobilité durable de leurs employés, notamment les initiatives locales. Cette publication d'une centaine de pages sera sous un format livre et pourra également être téléchargée en ligne au cours de l'année 2019.

Évolution des ventes du titre de transport métropolitain sur le territoire de la CMQ



A

Parc régional de la Pointe-De la Martinière - Ville de Lévis



Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé

La Communauté a mandaté l'Université Laval afin de réaliser un projet de recherche sur l'*Évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la CMQ*. Ce projet devrait conduire à une meilleure évaluation des coûts directs et indirects associés aux divers modes de transports, dont les données désagrégées au niveau régional et local pourront être utilisées dans le cadre de la révision du PMAD et, ultimement, pour illustrer les choix les plus efficients de mobilité quotidienne. Les résultats de ce projet devraient être connus à l'automne 2019.

Suivi de l'étude sur le transport des matières dangereuses

Le comité stratégique mandaté d'assurer le suivi de l'*Étude sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la CMQ* a déposé son rapport lors de la séance du conseil tenue en février.

Ce rapport propose, notamment, de rehausser le niveau de préparation des municipalités de la CMQ face aux risques inhérents au transport des matières dangereuses sur le territoire. À cet égard, il suggère d'encourager toute action gouvernementale et de soutenir l'application de toute initiative ou réglementation. Également, il recommande de maintenir un canal de communication permanent entre les différents paliers gouvernementaux et municipaux de la région sur les enjeux inhérents au transport et à l'entreposage des matières dangereuses. Les prochaines étapes consistent en la mise en œuvre du plan stratégique proposé.

Étude d'opportunité pour le projet d'implantation d'un nouveau lien entre Québec et Lévis

La CMQ a été sollicitée par le ministère des Transports du Québec en tant que partenaire régional pour se joindre aux comités aviseur et technique afin d'assurer le suivi de l'étude d'opportunité sur le projet d'implantation d'un nouveau lien en Québec et Lévis. Ces comités doivent également se pencher sur les enjeux de mobilité à l'échelle régionale afin de réduire la congestion en optimisant les déplacements et les liens existants entre les deux rives. Les résultats aideront le gouvernement à prendre une décision éclairée pour répondre adéquatement aux besoins de déplacements entre les deux rives.

Projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté

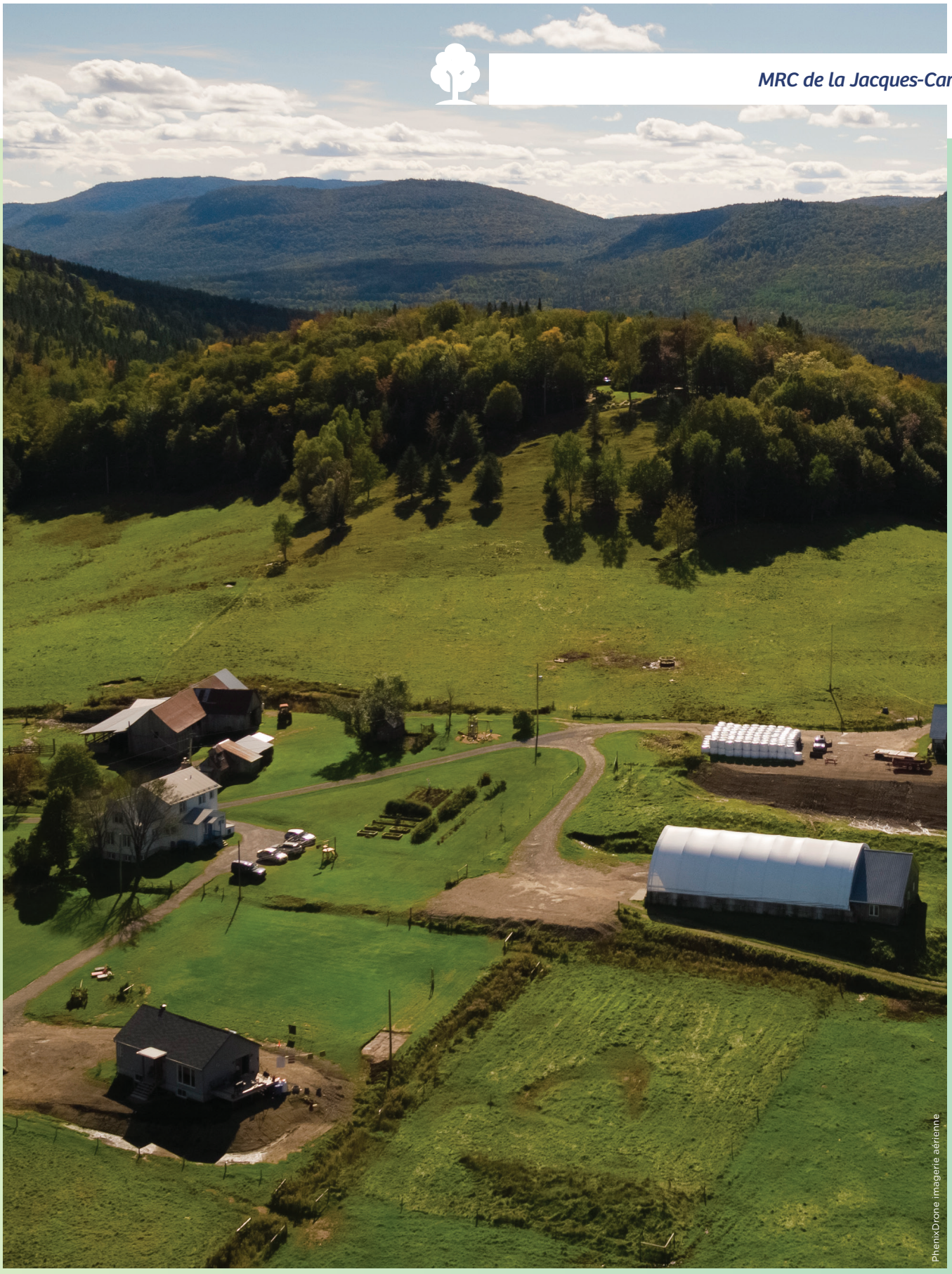
L'entente entre la CMQ, le Réseau de transport de la Capitale, la Société de transport de Lévis, la MRC de La Jacques-Cartier, la MRC de La Côte-de-Beaupré, la MRC de L'Île-d'Orléans et la Société des traversiers du Québec sur le projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ a été reconduite pour une période de douze (12) mois, du 1er janvier au 31 décembre 2018, conditionnellement au renouvellement du financement du ministère des Transports.

Ce projet pilote permet d'assurer les déplacements inter-territoires des personnes handicapées dont l'incapacité compromet grandement leur mobilité. Cette offre de services contribue à favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle de cette clientèle.

Poursuite de la participation à la neuvième Enquête Origine-Destination

À nouveau cette année, la CMQ a poursuivi son implication en tant que partenaire pour la neuvième *Enquête Origine-Destination de la région Québec-Lévis*. L'intérêt de ces enquêtes consiste à mettre à jour les pratiques de déplacement et les besoins toujours changeants en matière de transport. Les données recueillies servent, notamment, à adapter les politiques, à planifier les projets de transport en fonction des besoins réels de la population, à améliorer les infrastructures et les services de transport en commun, à localiser et estimer les besoins en matière de stationnements incitatifs, et finalement à assurer une meilleure intégration entre aménagement du territoire et transport. Tout au long de l'année, la CMQ a travaillé à la mise en ligne d'un Atlas interactif simple d'utilisation qui permet la visualisation des flux de déplacements et en facilite la compréhension.

MRC de la Jacques-Cartier



PhenixDrone imagerie aérienne

Environnement

Réalisation de portraits des bassins versants des prises d'eau municipales de surface

La CMQ a collaboré avec quatre organismes de bassins versants afin d'approfondir sa compréhension et ses connaissances sur l'état des bassins versants des rivières Montmorency, Saint-Charles, Sainte-Anne, Chaudière, Sault-à-la-puce, Ferrée et aux Chiens ainsi que des lacs Saint-Joseph, Bégon et des Roches. Les données recueillies permettront de dresser un état de situation pour chacun des bassins versants.

Rapport de caractérisation de l'eau des puits privés des bassins versants des prises d'eau municipales situées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency

Une campagne d'échantillonnage des puits privés a été réalisée, au printemps et à l'automne 2017, sur plus de 1 250 propriétés. Les analyses effectuées sur ces échantillons ont permis de mettre en lumière certaines préoccupations. Pour les deux bassins étudiés, 25 % présentent une contamination au E. coli ou ne respectent pas les normes pour les coliformes totaux. Plusieurs échantillons analysés montrent des concentrations préoccupantes de chlorure de sodium (57 %) et une conductivité élevée (51 %). Ces derniers résultats nous permettent de penser que l'eau souterraine est influencée par la présence de sels de déglaçage sur le territoire.

Perspective économique sur la vulnérabilité des sources d'approvisionnement en eau potable du territoire de la CMQ

En 2016, la CMQ a mandaté le Consortium Ouranos afin de documenter l'impact des changements climatiques sur la disponibilité en eau potable pour les prochaines décennies à travers une revue de la littérature. Cette étude vise à évaluer la vulnérabilité des systèmes d'approvisionnement en eau potable des villes du territoire de la CMQ qui s'alimentent à partir d'eaux de surface. Pour ce faire, cinq études de cas sont analysées, soit les villes de Québec, de Lévis, de Boischatel, de Château-Richer et de Beaupré, en fonction des scénarios hydroclimatiques produits dans le cadre de l'édition 2018 de l'Atlas hydroclimatique du Québec méridional. L'étude est en cours et les résultats seront connus en 2019.

Revue de littérature des outils économiques existants pour la protection des sources d'eau potable

La CMQ souhaite développer un outil d'aide à la décision, basé sur des indicateurs macro-économiques déterminés dans de récentes études régionales, pour évaluer les impacts du développement métropolitain en cours. Les résultats seront connus en 2019.

Résultats



Jonathan Robert – Photographe

Journée scientifique portant sur le bassin versant de la rivière Saint-Charles

Pour la troisième année, la CMQ, en partenariat avec l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) et l'Organisme de bassin versant de la Capitale, a tenu une journée scientifique, au mois de mai, proposant différents projets de recherche ainsi qu'une table ronde sur la science dans un contexte de protection des sources d'eau potable. Lors de cet événement, 20 chercheurs sont venus exposer le fruit de leurs recherches aux 85 personnes présentes.

Sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires

Pour la deuxième année, le conseil de la CMQ a mandaté deux organismes spécialisés en éducation environnementale en milieu scolaire pour qu'ils proposent des ateliers de sensibilisation sur l'importance de la ressource eau. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, plus de 60 ateliers seront offerts gratuitement aux écoles primaires et secondaires de la région métropolitaine.

Agrile du frêne

Afin d'arrimer les efforts dans la lutte à l'agrile du frêne, un comité composé de chacune des villes et MRC du territoire s'est rencontré à quelques reprises. Ainsi, un plan d'action proposant des formations et de l'accompagnement technique a été réalisé au printemps 2018. La CMQ a également produit et diffusé une capsule vidéo sur les bons comportements à adopter afin de ralentir la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire.

En 2017 et 2018, la CMQ a œuvré avec le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes et le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy pour la réalisation d'un projet pilote visant l'identification des frênes et autres peuplements végétaux avec l'imagerie hyperspectrale. L'acquisition des premières images s'est faite au cours de l'été 2017 pour de petites zones à Québec et à Lévis dans le cadre d'un projet pilote. Un rapport à cet effet a été produit en 2018 et les résultats s'étant avérés concluants, le conseil de la CMQ a accepté, en mars 2019, d'étendre l'acquisition de l'imagerie hyperspectrale à un territoire beaucoup plus vaste, correspondant à peu de choses près à l'aire incluse dans le périmètre d'urbanisation.

Biomasse forestière

La recherche universitaire et le développement d'une vitrine technologique promettent des avancées intéressantes pour le développement de la filière biomasse forestière. En mai, une entente de 25 000 $ a été conclue entre l'Université Laval et la CMQ pour évaluer les possibilités de conversion et de recherche.

À la demande du Forum des élus de la Capitale-Nationale, des efforts sont poursuivis afin de structurer les initiatives en biomasse forestière. Pour ce faire, des ententes intermunicipales ont été accordées afin de mettre en place des projets de conversion de système de chauffage à la biomasse. De même, la stratégie adoptée permettra de diversifier les opportunités de développement.

Valorisation



Jonathan Robert - Photographe

Gestion des matières résiduelles

Économie circulaire

En juin, la CMQ a tenu un atelier de maillage, en formule déjeuner d'affaires, destiné aux entrepreneurs intéressés à en apprendre davantage sur l'économie circulaire et désirant trouver des stratégies pour optimiser l'utilisation des ressources. L'atelier s'est déroulé en deux étapes. Tout d'abord, les participants ont eu droit à des présentations de projets de symbioses industrielles en cours au Québec et, par la suite, une activité de maillage a permis de constater le fort potentiel de synergies à développer sur le territoire métropolitain. Plus de 40 personnes étaient présentes. Cette activité était offerte par la CMQ, en partenariat avec la Ville de Québec, et elle a été organisée conjointement avec le Conseil régional de l'environnement - Capitale-Nationale. Ce dernier a déposé en décembre un rapport de suivi des maillages.

Projet pilote sur la récupération dans les écoles

La faible récupération des matières recyclables dans les écoles primaires et secondaires avait été soulignée par plusieurs intervenants dans le cadre de la révision du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) 2016-2021* (PMGMR). La CMQ a réalisé un projet pilote permettant de comparer deux méthodes d'intervention dans dix écoles du territoire. Les MRC concernées et la Ville de Québec ont fourni des contenants supplémentaires dédiés à la récupération. Une campagne de sensibilisation a aussi été réalisée. Son lancement a eu lieu lors de la Semaine québécoise de réduction des déchets. À la fin de l'année scolaire 2018-2019, une caractérisation des matières résiduelles permettra de mesurer les effets de ce projet pilote. Selon les résultats obtenus, qui seront présentés dans un rapport à venir, cette démarche pourrait être reproduite dans d'autres écoles du territoire.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec Recyc-Québec et le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches.

Campagne sur les résidus dangereux

La CMQ, en collaboration avec la Ville de Québec, a choisi de relancer à deux reprises la campagne publicitaire sur les résidus dangereux. Cette dernière a été diffusée lors de la période des déménagements en juin et à l'automne.





Parc nautique de Cap-Rouge - Agglomération de Québec

Gestion intégrée du Saint-Laurent

Mise en œuvre du Plan d'action pour la gestion intégrée du Saint-Laurent

La mise en œuvre du plan d'action vise à apporter une valeur ajoutée aux projets déjà en place pour le Saint-Laurent dans la zone de Québec, notamment par l'harmonisation d'initiatives ou la réalisation de nouveaux projets.

Assemblée annuelle de la TCRQ

Chaque année, une assemblée de la Table de concertation pour une gestion intégrée du Saint-Laurent dans la zone de Québec (TCRQ) est organisée afin de favoriser le réseautage entre les acteurs de l'eau. Tenue en juin 2018, cette activité a rassemblé 70 personnes qui ont ainsi assisté à des présentations portant sur des enjeux liés au fleuve Saint-Laurent. Un tour d'horizon des différents travaux découlant de la gestion intégrée du Saint-Laurent a aussi été présenté.

Acquisition de connaissances

Les démarches d'acquisition de connaissances concernant la connectivité écologique et la valeur économique du capital naturel du territoire, mentionnées précédemment, couvrent aussi l'ensemble de la zone de gestion intégrée de Québec afin de répondre à des préoccupations soulevées dans le cadre des travaux de la TCRQ.

Une étude est aussi en cours afin de mieux connaître la variabilité temporelle et spatiale de la salinité de l'eau du fleuve, les causes qui lui sont attribuables ainsi que l'effet des changements climatiques dans la zone de transition saline. Ces démarches visent à répondre aux préoccupations concernant l'impact de la salinité de l'eau du fleuve sur les prises d'eau municipales que l'on y retrouve.

Des campagnes d'échantillonnage et des travaux d'analyse ont été réalisés en 2018 et se poursuivront en 2019 afin d'avoir un meilleur état de situation de la salinité dans le fleuve. Ces analyses doivent aussi être bonifiées par un travail de modélisation visant à mieux comprendre l'impact des changements climatiques sur la salinité et la menace qu'elle peut représenter pour les prises d'eau.

Soutien aux communautés côtières confrontées aux aléas d'inondation et d'érosion

Un projet visant à réduire la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion associées aux changements climatiques pour les communautés riveraines du tronçon fluvial du Saint-Laurent est coordonné par la CMQ, en tant qu'organisme coordonnateur de la TCRQ. Ce projet permettra aux municipalités riveraines de mieux comprendre les différents processus reliés aux fluctuations des niveaux d'eau et à l'érosion des berges, leur évolution possible avec les changements climatiques et les zones vulnérables à ces aléas. Les résultats les aideront à mieux intervenir en matière d'aménagement et de développement pour gérer ces risques. À cet effet, deux ateliers de travail sont prévus dans le cadre de cette démarche. Le premier, tenu en octobre 2018, a regroupé une quarantaine d'intervenants du milieu pour identifier les zones plus préoccupantes du point de vue de l'érosion et des inondations, et pour discuter des mesures et outils à mettre en place pour faire face à ces problématiques. Le second est prévu en 2019.

Entente avec la Fondation de la faune du Québec

La CMQ et la Fondation de la faune du Québec ont conclu une entente de partenariat par laquelle la CMQ investit 90 000 $ dans le *Volet rives du Saint-Laurent du programme AGIR pour la faune* lancé récemment par la Fondation. Ce programme vise notamment la préservation de la biodiversité, le maintien de la connectivité et l'accroissement de la productivité faunique des habitats ainsi que la participation et l'engagement du milieu. Cette aide financière permettra aux organismes réalisant des projets, situés sur le territoire de la CMQ et des municipalités riveraines de la MRC de Bellechasse, de bénéficier d'un appui supplémentaire pour soutenir leurs initiatives de conservation, de restauration ou de mise en valeur des milieux naturels caractérisant le Saint-Laurent.

Campagne de communication « Mon Saint-Laurent vivant »

Afin de sensibiliser la population de la région à l'importance du fleuve Saint-Laurent, quatre capsules vidéo sur le fleuve ont été diffusées sur les réseaux sociaux pendant la période estivale. Cette démarche vise à faire ressortir le dynamisme économique, les possibilités récréatives, l'importance dans le maintien d'un équilibre de la biodiversité ainsi que l'attractivité du fleuve par la beauté de ses paysages. Ces vidéos démontrent également une volonté d'augmenter la notoriété de l'identité visuelle de **Mon Saint Laurent vivant** et de promouvoir les accès publics aux abords du fleuve de la région.

Entente avec la Fondation Monique-Fitz-Back

À nouveau cette année, la CMQ participe au projet *Mon Fleuve et moi* de la Fondation Monique-Fitz-Back. Ce projet pédagogique vise à rapprocher les jeunes du fleuve Saint-Laurent et à les sensibiliser sur les enjeux relatifs à cette ressource.

Volet rives du Saint-Laurent

90 000 $ investis

Valeurs ajoutées



Activités agricoles et agroalimentaires

L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019 a été signée en mai 2017. Cette entente vise la mise en œuvre de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires 2017-2025 adoptée par le Forum des élus de la Capitale-Nationale. La CMQ étant gestionnaire de cette Entente, elle assure le suivi du budget de fonctionnement et des engagements financiers, et des travaux de coordination. En vertu de cette Entente, 1,3 M$ sont consacrés à la mise en œuvre de neuf projets découlant de trois chantiers. La CMQ s'est vu confier la réalisation de certains des projets de ces chantiers.

Premier chantier
Remise en production des terres agricoles inexploitées

L'*Atlas des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis* a été produit par la CMQ en 2018. Ce dernier identifie, par territoire municipal et à l'échelle de la région, les terres agricoles inexploitées et les bâtiments non résidentiels s'y retrouvant. Une seconde étape a été lancée afin de mettre en place les moyens requis par territoire pour favoriser la mise en valeur, à des fins agricoles et forestières, des terres et bâtiments inexploités ciblés dans l'Atlas.

Deuxième chantier
Soutien aux activités de circuits agrotouristiques et aux marchés publics

Pour une deuxième année, le *Programme d'aide financière 2018 aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics, aux marchés de Noël et aux activités d'autocueillette ou de vente de produits agricoles à la ferme* a été mis en place. Treize promoteurs ont déposé une demande et toutes les propositions ont été retenues.

Troisième chantier
Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre

L'objectif étant de développer des actions permettant d'accroître le démarrage et le transfert d'entreprises et de réaliser des activités de promotion de l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire. Pour une deuxième année, un partenariat a été conclu afin de collaborer à la deuxième édition du concours « Sur les traces de Louis Hébert » qui s'adresse aux futurs entrepreneurs agricoles qui ont un projet de démarrage d'une entreprise sur le territoire de la Capitale-Nationale ou de Lévis. Sur la base d'un projet pilote, une entente a aussi été conclue avec l'Université Laval pour doter la région d'un camp d'entraînement agricole biologique. Celui-ci consiste en un lieu commun de production (terres, bâtiments, équipements) à offrir en location pour favoriser l'établissement de la relève agricole par de l'accompagnement et du mentorat d'affaires. Le projet a été mis de l'avant à l'automne et les premiers campeurs sont attendus au printemps 2019.

Vue aérienne - Communauté métropolitaine de Québec



Géomatique et statistiques

L'expertise de la CMQ repose sur une bonne connaissance de son territoire. Une équipe de professionnels en géomatique enrichit constamment la cartographie du territoire et effectue diverses analyses spatiales, en fonction des compétences et des études en cours, à l'aide d'outils géomatiques de pointe. Plusieurs cartes, atlas et statistiques pertinents sont partagés en ligne et s'avèrent fort utiles, notamment pour les municipalités.

Dans le cadre de l'application du RCI 2016-74, la CMQ a mis en place un système de partage de données géomatiques concernant les fichiers de pente. En 2018, la CMQ a répondu à 25 demandes d'arpenteurs-géomètres.

Au cours de l'année, le service de géomatique a participé activement à la mise à jour des données dans le cadre du *Rapport de suivi du plan métropolitain d'aménagement et de développement*. Ce travail a permis d'effectuer une analyse comparative lors du processus de révision.

L'équipe de géomatique a également poursuivi la cartographie de friches, dont les données ont servi à produire l'*Atlas des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis*.

La nouvelle technologie acquise l'an passé, pour l'élaboration de cartes interactives, a permis d'amorcer la conception du tableau de bord, dans le cadre des *Enquêtes Origine-Destination*, afin d'offrir aux utilisateurs un module facile d'utilisation en fonction des différentes requêtes.

Enfin, une organisation spatiale afin d'identifier sous forme de cartes les données issues de l'étude d'échantillonnage sur les puits privés a été réalisée afin d'en permettre une visualisation simplifiée.

Connaissances



Comités

CONSEIL

Régis Labeaume, maire, Québec - Président
Gilles Lehouillier, maire, Lévis - Vice-président
Sylvain Juneau, maire, Saint-Augustin-de-Desmaures
Sylvain Légaré, conseiller municipal, Québec
Michelle Morin-Doyle, conseillère municipale, Québec
Rémy Normand, conseiller municipal, Québec
Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Québec
Suzanne Verreault, conseillère municipale, Québec
Steeve Verret, conseiller municipal, Québec
Patrick Voyer, conseiller municipal, Québec

Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Lévis
Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis
Michel Fortier, conseiller municipal, Lévis
Clément Genest, conseiller municipal, Lévis

Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

COMITÉ EXÉCUTIF

Régis Labeaume, maire, Québec - Président
Gilles Lehouillier, maire, Lévis - Vice-président
Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis
Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Québec

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis - Président
Marie-Josée Savard, conseillère municipale, Québec - Vice-présidente
Sylvain Juneau, maire, Saint-Augustin-de-Desmaures
Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

Producteurs agricoles

Luce Bélanger, MRC de La Jacques-Cartier, membre
Gaétan Fréchette, Ville de Lévis, membre
Alain Juneau, Agglomération de Québec, membre
Réjean Morency, MRC de La Côte-de-Beaupré, membre
Daniel Pouliot, Île-d'Orléans, membre

Résident du territoire

Jean Landry, municipalité du Lac-Beauport, membre

TABLE DE COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PMGMR

Michel Beaulieu
Annie Godbout
Pierre Lefrançois
Harold Noël
Suzanne Verreault
Patrick Voyer

COMITÉ POLITIQUE PMAD

Guy Dumoulin, président
Marie-Josée Savard, vice-présidente
Michel Beaulieu
Brigitte Duchesneau
Mario Fortier
Pierre Lefrançois
Sylvain Légaré
Harold Noël
Suzanne Verreault

TABLE DE CONCERTATION POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT – ZONE DE QUÉBEC (TCRQ)

Régis Labeaume, président
Gilles Lehouillier, maire, Lévis
Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans
Suzanne Verreault, conseillère municipale, Québec
Jean-Philippe Brunet, Groupe Océan
Guillaume Daigle, Canards Illimités Canada
Catherine Émond, FQPPN
Russel Gilbert, COBARIC
Mario Girard, Administration portuaire de Québec
Yan Hamel, Croisière AML pour la Chambre de commerce et d'industrie de Québec
Hamida Hassein-Bey, ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches
Marc Hudon, Nature Québec
Michel Leclerc, OBV Charlevoix-Montmorency
Martine Péloquin, Énergie Valero
Konrad Sioui, Conseil de la Nation huronne-wendat
Éric Tessier, MRC de Bellechasse
Alexandre Turgeon, (CRE) - Capitale-Nationale

COMITÉ DIRECTEUR - ENTENTE SECTORIELLE AGROALIMENTAIRE

Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans
Jean Fortin, MRC de Charlevoix
Jacynthe Gagnon, Fédération de l'UPA de la CN-CN
Bernard Gaudreau, MRC de Portneuf
Johanne Martel, MAPAQ
Annie Blouin, Secrétariat de la Capitale-Nationale
Sylvain Tremblay, MRC de Charlevoix-Est

ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS (OBV)

Michel Beaulieu, CBVJC
Guy Dumoulin, COBARIC
Pierre Lefrançois, OBV-CM
Suzanne Verreault, OBV-C

Les municipalités du territoire en 2018

	Estimation de la poplulation totale	Superficie terrestre du territoire (km²)	Potentiel fiscal ($)	Richesse foncière uniformisée (RFU) ($)
Agglomération de Québec	**578 451**	**546,8**	**83 287 742 188**	**76 311 784 831**
Québec	542 706	453,26	77 447 548 715	70 842 894 854
L'Ancienne-Lorette	16 559	7,7	2 149 774 428	2 024 266 688
Saint-Augustin-de-Desmaures	19 186	85,8	3 690 419 046	3 444 623 289
Ville de Lévis	**146 080**	**447,5**	**19 537 609 981**	**18 253 451 641**
MRC de La Jacques-Cartier	**45 337**	**1 503,5**	**7 097 616 011**	**6 781 453 651**
Fossambault-sur-le-Lac	2 075	11,2	435 393 913	433 304 829
Lac-Beauport	7 875	62,2	1 387 339 732	1 374 292 114
Lac-Delage	668	1,6	99 369 981	97 652 652
Lac-Saint-Joseph	260	33,3	339 191 050	339 127 912
Sainte-Brigitte-de-Laval	7 882	108,3	808 566 321	799 002 379
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	7 947	119,7	957 418 675	922 500 914
Saint-Gabriel-de-Valcartier	3 479	435,3	942 634 699	771 670 402
Shannon	6 260	63,5	698 450 985	673 917 413
Stoneham-et-Tewkesbury	8 891	668,5	1 429 250 656	1 369 985 037
MRC de La Côte-de-Beaupré	**28 895**	**646,8**	**4 148 620 704**	**3 988 021 661**
Beaupré	3 820	22,7	751 561 376	702 299 460
Boischatel	7 944	20,0	1 044 845 788	1 018 230 217
Château-Richer	4 202	232,0	478 150 648	463 544 365
L'Ange-Gardien	3 814	52,6	479 692 729	462 112 715
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 854	62,5	317 979 104	291 696 920
Saint-Ferréol-les-Neiges	3 373	84,2	725 108 126	709 210 885
Saint-Joachim	1 432	42,3	158 684 912	153 468 459
Saint-Tite-des-Caps	1 456	130,0	192 107 722	186 968 340
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	2	0,5	490 300	490 300
MRC de L'Île-d'Orléans	**7 573**	**194,6**	**1 386 612 130**	**1 363 103 448**
Sainte-Famille	964	50,7	160 066 038	157 962 530
Sainte-Pétronille	1 073	4,3	208 698 537	206 062 527
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	564	29,0	144 705 981	143 260 667
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	1 175	43,5	262 019 076	258 295 970
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 717	34,9	342 015 269	336 408 230
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	2 080	32,3	269 107 229	261 113 524
Communauté métropolitaine de Québec	**806 338**	**3339,1**	**115 458 201 014**	**106 697 815 232**

Sources :

1. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographoques, Municipalité (mars 2019).
2. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, répertoire des municipalités, 2018.
3. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière, 2018.
4. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, richesse foncière uniformisée, données détaillées pour chaque municipalité, exercice. 2018.

États financiers 2018

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 024 039	12 032 793
Débiteurs	277 066	584 022
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	16 301 105	**12 616 815**
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	378 205	664 832
Revenus reportés	4 120 597	646 868
Dette à long terme	3 807 100	3 780 700
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
	8 305 902	5 092 400
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	**7 995 203**	**7 524 415**
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations	239 026	324 895
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Autres actifs non financiers	37 357	20 880
	276 383	345 775
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	**8 271 586**	**7 870 190**

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018		2017
	Budget	**Réalisations**	**Réalisations**
REVENUS			
Taxes			
Compensation tenant lieu de taxes			
Quotes-parts	4 971 741	4 971 741	4 924 744
Transferts	450 000	1 103 796	1 200 448
Services rendus	30 000	2 637	24 925
Imposition de droits			
Amendes et pénalités			
Intérêts	20 000	153 121	112 349
Autres revenus	50 000	221 974	227 108
	5 521 741	6 453 269	6 489 574
CHARGES			
Administration générale	1 949 334	1 589 510	1 448 141
Sécurité publique			
Transport	616 871	594 154	766 287
Hygiène du milieu	1 291 878	989 697	1 397 177
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement	1 567 315	2 789 698	2 782 019
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
Frais de financement	107 025	88 814	79 534
	5 532 423	6 051 873	6 473 158
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(10 682)**	**401 396**	**16 416**
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Amortissement	79 282	101 848	79 282
Produit de cession		2 683	
(Gain) perte sur cession			
	79 282	104 531	79 282
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités de fonctionnement		420 000	1 250 000
Remboursement de la dette à long terme	(393 600)	(393 600)	(274 800)
	(393 600)	26 400	975 200
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	)	(18 662)	(113 476)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté	250 000	665 472	1 000 860
Réserves financières et fonds réservés	75 000	103 535	(414 860)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
	325 000	750 345	472 524
	10 682	**881 276**	**1 527 006**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		**1 282 672**	**1 543 422**

EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018		2017
	Budget	**Réalisations**	**Réalisations**
REVENUS D'INVESTISSEMENT			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Acquisition			
Administration générale		(1 704)	(20 698)
Sécurité publique			
Transport			
Hygiène du milieu			
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		(16 958)	(92 778)
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
		(18 662)	**(113 476)**
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités d'investissement			
AFFECTATIONS			
Activités de fonctionnement		18 662	113 476
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté			
Réserves financières et fonds réservés			
		18 662	**113 476**
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES			

Bâtir. Dans un même esprit.

Communauté métropolitaine de Québec

418 641-6250
info@cmquebec.qc.ca

cmquebec.qc.ca

LE DELTA 3
2875, boulevard Laurier
10e étage, bureau D3-1000
Québec (Québec) G1V 2M2